



MARCHÉ

Restauration (péri-extra) scolaire –
Fourniture et livraison de repas en liaison chaude

REGLEMENT DE CONSULTATION

Appel d'offre en vertu des articles L. 2124-2,
R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5
du Code de la commande publique

Date limite de remise des plis :
Le vendredi 27 juin 2025 à 12h00

1- Personne publique qui passe le marché

Commune de Saint-Ouen-des-Alleux
2 rue du général de Gaulle
35140 SAINT-OUEN-DES-ALLEUX

2- Personne responsable du marché

Monsieur le Maire, Pierre THOMAS

3- Objet du marché

Le présent marché est un marché de fournitures de repas. Il s'agit d'un lot unique.

Il a pour objet la préparation et la livraison de repas en liaison chaude pour le service de restauration scolaire de l'école publique « La Clé des Champs » et de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) situés au 39 rue du Général de Gaulle – 35140 Saint-Ouen-des-Alleux.

Les repas concernent :

- les enfants des classes maternelles,
- les enfants des classes élémentaires,
- les enfants (des classes maternelles et élémentaires) fréquentant l'ALSH
- les animateurs de l'ALSH

Nombre moyen de repas par jour : 132 les jours de classe et 32 les jours d'ALSH (mercredis et vacances scolaires)

Toutes les indications concernant les nombres de repas sont indicatives et n'engage en rien la commune de Saint-Ouen-des-Alleux, que ce soit dans le cadre d'un minimum ou d'un maximum.

4- Durée du marché

La durée du marché est de 1 an.

Le marché pourra être reconduit 2 fois dans les conditions définies à l'acte d'engagement

5- Mode de passation et type de marché

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Il s'agit d'un marché ordinaire.

La passation du marché s'effectue selon les étapes ci-dessous détaillées :

- A- Réception des candidatures et des offres
- B- Ouverture et vérification des candidatures et des offres par le service compétent
- C- Avis de la Commission d'Appel d'offres sur le choix du ou des titulaires
- D- Attribution du marché par l'organe délibérant

6- Contenu du Dossier de Consultation (DCE)

- Règlement de consultation
- Cahier des clauses techniques particulières
- Acte d'engagement
- Bordereau de prix unitaire

Retrait du dossier de consultation

L'acheteur public informe les candidats que le dossier de consultation est dématérialisé.

Les candidats ont la possibilité de télécharger gratuitement le dossier de consultation sur <http://www.e-megalisbretagne.org>

Il est vivement recommandé aux entreprises de s'identifier lors du téléchargement afin d'être destinataire d'éventuelles modifications.

Le dossier de consultation n'est pas disponible sur support papier.

7- Modification de détail au DCE

La commune se réserve le droit d'apporter au plus tard dix jours avant la date limite fixée pour la remise des offres des modifications de détail au dossier de consultation. Les concurrents devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les concurrents, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est reportée en fonction de cette nouvelle date.

8- Obtention de renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/>

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des plis.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

9- Forme du marché

9.1 : Allotissement

La présente consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots. Les prestations donneront lieu à un marché unique.

9.2 : Attributaire

Le marché sera conclu avec une entreprise unique.

9.3 Variantes

Aucune variante n'est autorisée.

9.4 Prestations supplémentaires éventuelles (options)

Les options sont autorisées sous réserve que le candidat réponde au marché de base.

Elles devront alors être présentées à part de l'offre de base.

10- Modalités de remise des candidatures et des offres

10.1 : Date limite de remise des plis

Le pli contenant la candidature et l'offre sont à retourner au plus tard le **vendredi 27 juin 2025 à 12 heures**, délai de rigueur.

10.2 : Remise des candidatures et des offres

L'acheteur public souhaite, dans la mesure du possible, que les candidats présentent leur offre par voie dématérialisée.

Les plis contenant les offres seront adressés, avant la date limite de réception, soit par :

- Voie électronique, à l'adresse Internet suivante : <http://www.e-megalisbretagne.org>
- Lettre recommandée avec avis de réception postal
- Remises à l'accueil de la mairie de Saint-Ouen-des-Alleux, sous pli cacheté contre délivrance d'un récépissé de dépôt. L'enveloppe extérieure portera les indications suivantes : « Appel d'offres – restauration scolaire - Ne pas ouvrir ».

10.3 : Présentation des candidatures et des offres

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

a) Pièces de la candidature

Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :

Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires **DC1** (lettre de candidature) et **DC2** (déclaration du candidat). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.

Ils peuvent aussi utiliser le Document Unique de Marché Européen (DUME).

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

b) Pièces de l'offre

Elle contiendra :

- l'attestation d'assurance
- le CCAP à accepter sans modification

- le CCTP à accepter sans modification
- l'acte d'engagement
- Bordereau de prix unitaire

- Une présentation générale de l'entreprise permettant à l'acheteur de vérifier que le candidat possède les ressources humaines et techniques et l'expérience nécessaires pour exécuter le marché public en assurant un niveau de qualité approprié (exemples : organigrammes, références, formation des cuisiniers...) : forme libre (le candidat sera réinterrogé en cas de besoin),
- L'offre technique du candidat permettant de prendre en considération les moyens mis en œuvre par le candidat, comprenant : un tableau de menus type pour quatre semaines de printemps et quatre semaines d'hiver, ainsi qu'une note explicative sur le plan alimentaire proposé,
- Une note de présentation permettant de juger la qualité environnementale des prestations (provenance des aliments, politique d'achat direct, liste des fournisseurs, emballages et conditionnement des repas, conditions de livraison...)
- Une note de présentation des moyens d'analyses bactériologiques,
- Une note de présentation des animations,
- Une note de présentation sur le service « assurance qualité interne et certifications obtenues par le candidat » dont l'agrément sanitaire,
- Une note de présentation du planning d'organisation de l'équipe de production et de service.
- Une note sur les modalités de commande et de livraison ainsi que les délais, les moyens éventuellement mis en œuvre par le candidat pour répondre à des situations d'urgence (grève, coupure électrique...), la prise en compte éventuelle des allergies alimentaires.

10.4 : Candidatures incomplètes

Toute candidature incomplète ne sera pas admise.

11- Critères d'attribution

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Sélection des candidatures

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont les suivants :

- . Garanties et capacités techniques et financières
- . Capacités professionnelles

Les candidatures sont examinées sur la base des documents fournis dans le dossier de candidature.

Jugement des offres

L'acheteur public retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse à l'issue d'un classement selon les critères pondérés suivants :

1) Valeur technique de l'offre (50%) au regard de la qualité des prestations :

- **Qualité des produits proposés 40%** : sur la base de fiches techniques et/ou présentation des produits. Le but est de permettre d'apprécier les éléments qualitatifs des produits. Prise en compte de la saisonnalité et de la fraîcheur des fruits – capacité du candidat à fournir des fruits « mûrs à point » – Faculté du candidat à proposer des produits porteurs de label de qualité, des produits régionaux, etc. Indication de l'origine des produits et si possible le nom du producteur - et non pas du grossiste
- **Modalités de prise de commande et de suivi de celles-ci, réactivité, souplesse, relations avec l'acheteur 10%**

2) Prix des prestations au regard du BPU (40%)

3) Qualité environnementale des prestations (10%)

Développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture – circuits courts : préciser sur quelles familles de produits

Préciser le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur final (circuit court)

Produits respectueux de l'environnement, équitables, issus de filières responsables et biologiques

Mode de production respectueux du bien-être animal (élevages en plein air, etc.)

Démarche environnementale de l'entreprise : gestion des déchets, limitation des emballages, mode de cuisson économe en énergie, etc.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire au cours de leur étude, les candidats peuvent s'adresser à la mairie par mail : scarcouet@saintouendesalleux.fr ou par téléphone au 02 99 39 38 15

La commune s'engage à répondre aux demandes de renseignements des candidats jusqu'à quinze jours avant la date limite de remise des offres.

A, le

Lu et accepté,

Le